



Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à web@20minutes.ch

Drame à un voyage d'études

13 octobre 2014 12:30; [Act. 13.10.2014 12:45](#)

Rome va envoyer le dossier de Jonathan «sous peu»

Après une période de flou, la justice italienne transmettra prochainement ses informations sur l'élève lausannois, mort d'un coup de couteau au mois d'avril, à l'avocate de sa famille.

on off i «Je corresponds avec le ministère public de Rome et je devrais recevoir le dossier de Rome sous peu», a répondu lundi à l'ats l'avocate Véronique Fontana, qui défend les intérêts de la famille de la victime en Italie comme en Suisse. Les deux parties attendent toujours les résultats de l'autopsie.

Une faute?

[Signalez-la nous!](#)

Le Tribunal des mineurs du canton de Vaud a auditionné ce printemps les quatre jeunes qui se trouvaient avec la victime au moment du drame. Tant du côté de la défense que du côté de la partie plaignante, on précise que la justice italienne n'a pas demandé les procès-verbaux de ces auditions, ce qui suscite des interrogations.

Collaboration insatisfaisante

Alors que la collaboration entre la Suisse et l'Italie «n'est pas satisfaisante en l'état», Mme Fontana dit avoir proposé son aide dans le cadre des procédures d'entraide internationale.

L'Italie n'a pas demandé à la Suisse de commission rogatoire, a indiqué pour sa part Loïc Parein, qui défend l'un des adolescents présents sur les lieux du drame.

Le jeune Lausannois de seize ans est décédé d'un coup de couteau dans la nuit du 8 au 9 avril au cours d'un voyage d'études à Rome. Lui et deux autres jeunes avaient acheté des couteaux papillon. Sa mort pourrait avoir été causée par un jeu ayant mal tourné, une chute fatale ou un autre événement.

Pour mémoire, Véronique Fontana a également déposé ce printemps en Suisse une plainte pénale contre inconnu pour homicide.